

chaire artistique internationale

arts, sociétés et mutations contemporaines

Résidence internationale en arts visuels

Contexte

Dans le cadre de la Chaire « Arts, sociétés & mutations contemporaines » au sein de l'Institut d'Études Avancées de Nantes (IEA), une résidence de recherche artistique internationale est proposée à destination d'un.e artiste venant des « Suds », en collaboration avec le Lieu unique, l'école des beaux-arts Nantes Saint-Nazaire et Nantes Métropole.

Cette résidence reçoit le soutien de Nantes métropole - Direction générale Cultures et arts dans la ville.

Thématiques

La chaire soutient l'élaboration d'un travail de recherche en art qui dialogue avec les sciences humaines et sociales afin d'interroger les mutations contemporaines de nos sociétés. En considérant les pratiques artistiques en termes de recherche, la résidence participe à l'émergence de nouveaux territoires de recherche (pratiques et formes, méthodes de travail, régimes de production...) explorant, à travers le croisement des disciplines, les changements sociétaux et environnementaux. Elle engage des questions méthodologiques et des réflexions sur la nature de ce savoir incorporé, produit, et transmis par ces pratiques.

Candidat.e.s

Cette résidence s'adresse aux artistes professionnel.le.s en provenance des « Suds » et ayant au moins cinq ans d'expérience professionnelle, pouvant justifier d'une diffusion et d'une exposition de leur travail (expositions, événements, éditions, participation à des journées d'études, workshops). Tous les ressortissants (nationalité et domicile) des pays de l'hémisphère sud sont éligibles à l'exception de l'Australie, la Nouvelle-Zélande, le Japon, la Corée du sud et la Guyane.

Conditions de la résidence

L'artiste sera accueilli au sein de l'Institut d'études avancées de Nantes, un espace d'échange intellectuel entre résidents de divers horizons disciplinaires et géographiques. L'IEA fournit un appartement, un espace de travail (bureau), l'accès à un service bibliothécaire. Des temps et des activités collectifs et réguliers avec les résidents chercheurs sont organisés. L'artiste invité présentera son travail aux fellows durant sa résidence et participera aux séminaires hebdomadaires.

L'école des beaux arts Nantes – Saint Nazaire accueillera des temps d'intervention de l'artiste avec les étudiant.e.s. selon les modalités suivantes :

- 12 jours maximums de workshop en direction des étudiant.e.s (proposition pédagogique à définir avec l'artiste)
- Une conférence publique pour présenter le travail de l'artiste à son arrivée à Nantes

Une enveloppe de production de 2000 € maximum peut être octroyée. La résidence n'a pas la capacité de garder et produire des pièces de grand format.

L'artiste devra se munir de son matériel personnel. Il aura accès aux logiciels et matériels et ateliers partagés de l'école des beaux-arts de Nantes Saint-Nazaire (planning d'accès à définir en fonction du projet de recherche de l'artiste).

Une « rencontre informelle » avec l'artiste en résidence dans un des espaces du lieu unique nommé « le salon » est attendue.

Le « salon » rassemble des livres consultables sur place, et est également le lieu où sont pratiqués des ateliers (lecture, dessins...) avec le public. L'espace y est assez intime, et peut recevoir au maximum 40 personnes.

Durée et période

6 mois du 14 septembre 2026 au 14 mars 2027

Pendant le temps de la résidence, l'artiste pourra réaliser à la marge des déplacements professionnels qui seront à sa charge.

Maîtrise de la langue

L'artiste doit pouvoir s'exprimer en français ou en anglais.

Lieu d'accueil

L'Institut d'études avancées de Nantes est installé dans un bâtiment d'exception, situé en bord de Loire et conçu spécifiquement pour ses besoins. Les résidents peuvent y trouver des bureaux individuels équipés, ainsi qu'un centre de ressources documentaires (la Bibliothèque Julien Gracq), un salon-restaurant sur loggia, un jardin en terrasse, un amphithéâtre et divers espaces de réunion.

Par ailleurs, l'Institut dispose de logements meublés et équipés (du studio au T4) pour y recevoir les chercheurs résidents en tenant compte de la taille de leur famille. Situés dans un bâtiment contigu, ces appartements permettent aux résidents d'aller et venir à tout heure du jour et de la nuit.

<https://www.iea-nantes.fr/fr/candidater/accueil-en-residence/>

Critères de sélection

L'artiste sera sélectionné selon les critères suivants :

- Qualité artistique et scientifique du projet de recherche, son originalité, sa prise aux enjeux contemporains. Une attention sera portée à l'explicitation des liens entre le projet artistique et les sciences humaines et sociales.
- Potentialité du projet à s'engager avec les projets de recherche des résidents de l'établissement d'accueil
- Pertinence de la mobilité dans le cadre du projet artistique et de recherche
- Capacité à présenter son travail et à entrer en dialogue avec les étudiant.e.s et le public nantais
- Capacité à animer un workshop auprès d'étudiant.e.s d'enseignement supérieur artistique
- Une attention particulière sera portée aux approches inter-disciplinaires et aux pratiques utilisant différents médiums.

Bourse et prise en charge

L'artiste bénéficiera d'un forfait de rémunération et avantages qui comprennent:

- Honoraires pendant 6 mois incluant les temps d'intervention pendant les workshops, la conférence publique et la visite d'atelier avec les étudiant.es de l'école des Beaux-Arts : 2000 € par mois.

- 13 jours ouvrés d'absence autorisée pour un séjour de 6 mois (10% de la durée du séjour)
- Hébergement gratuit dans un studio ou appartement équipé et meublé
- Utilisation gratuite d'un bureau et accès à un service bibliothécaire
- Assurance (dans la limite de 75€ par mois)
- Frais de production (dans la limite de 2000 €)
- Frais de visa et un transport aller-retour depuis le domicile pris en charge

Sélection

La sélection de l'artiste sera réalisée par un Comité scientifique et artistique réunissant artistes, chercheurs .ses, professionnel.le.s du champs des arts visuels, ainsi que les institutions partenaires, IEA, le Lieu unique, l'école des beaux-arts Nantes Saint-Nazaire et Nantes Métropole.

Candidature

Toutes les candidatures dûment complétées devront être envoyées le 4 janvier 2026 au plus tard via ce lien

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/questionnaire-prealable-chaire-artistique-internat>

Les dossiers incomplets ne seront pas examinés.

Dossier de candidature (pièces en pdf / taille maximale 10Mo)

- Formulaire rempli : état civil, intitulé du projet, modalités de travail, description de l'éventuelle production, articulation du projet artistique avec les Sciences Humaines et Sociales.
- Porte folio images légendées (10 pages max)
- CV
- Deux lettres de recommandation et/ou mention de deux partenaires de précédents projets.

Processus d'admission des candidatures

- 4 janvier 2026 : date limite d'envoi des candidatures
- 5 février 2026 : entretiens avec les artistes pré-sélectionné.e.s
- 2 mars 2026 au plus tard : décision du comité de sélection et annonce des résultats
- 14 septembre 2026 : début de résidence

Informations :

Estelle Cheon – Ecole des Beaux Arts de Nantes Saint Nazaire

tél : +33 (0)2 55 58 65 15 / +33 (0)6 31 24 69 50

estelle.cheon@beauxartsnantes.fr

Description des trois institutions partenaires

L'institut d'études avancées de Nantes

Depuis 2008, L'Institut d'Etudes Avancées de Nantes (IEA, fondation d'utilité publique agréée par l'État) accueille chaque année universitaire des chercheurs du monde entier pour une résidence de recherche d'une durée de trois à neuf mois. Inspiré des modèles de Princeton (1930) et de Berlin (1980), l'IEA de Nantes porte une politique scientifique unique en son genre, offrant un cadre propice à l'émulation intellectuelle. Sa volonté de « penser le monde autrement » se traduit par une liberté de penser et de se confronter à la diversité : dialoguer entre les cultures des Nords et des Suds, entre les disciplines, entre les milieux professionnels. À l'heure où nous traversons une crise planétaire sans précédent liée à la Covid, à l'urgence écologique et aux mutations de la société, l'apport des sciences humaines et sociales est fondamental et l'IEA représente à cet égard une ressource inestimable

L'école des Beaux-Arts de Nantes Saint Nazaire

Créée en 1904, l'école des beaux-arts de Nantes par la qualité de sa formation, son développement et sa notoriété bénéficie d'un rayonnement national et international exceptionnel. L'arrivée en 2017 dans les anciennes halles Alstom de l'Île de Nantes réhabilitée par l'architecte Franklin Azzi renforce son attractivité et sa place dans les premiers rangs des écoles d'art françaises.

Situés au cœur d'un nouveau centre urbain aux côtés d'établissements d'enseignement supérieur artistique et culturel (architecture, cinéma, design, communication, cultures numériques, danse, musique...) qui réunira à l'horizon 2022, 5000 étudiants et chercheurs, les Beaux-Arts de Nantes développeront, avec ces nouveaux partenaires, des formations passerelles, des projets communs professionnalisants et une vie étudiante dynamique.

Au printemps 2018, l'école d'arts de Saint-Nazaire a intégré l'Établissement public de coopération culturelle (EPCC) renommé Beaux-Arts Nantes Saint-Nazaire. Elle s'installera en 2022, au cœur de la ville, aux côtés du Théâtre, face au lieu pluridisciplinaire Le LiFE.

Aujourd'hui, les villes de Nantes et Saint-Nazaire constituent un environnement toujours plus riche, comme en attestent les différents projets en faveur des arts visuels et plastiques

Le lieu unique

Au bord du canal Saint-Félix, à proximité du centre-ville de Nantes de la gare SNCF, l'ex-usine LU revit depuis le 1er janvier 2000 au rythme d'un centre d'arts atypique.

Scène nationale de Nantes, le lieu unique est un espace d'exploration artistique, de bouillonnement culturel et de convivialité qui mélange les genres, les cultures et les publics. Son credo : l'esprit de curiosité dans les différents domaines de l'art : théâtre, danse, cirque, musique, arts plastiques, mais aussi littérature, philo, cinéma documentaire, architecture...

Lieu de frottements, le lieu unique abrite à côté de ces espaces dédiés à la création, un ensemble de services : bar, restaurant, salon de lecture, hammam, crèche...

Le lieu unique c'est, chaque année

- plus de 100 spectacles de théâtre, de danse, de cirque, de concerts, de débats philosophiques, etc.
- plus de 200 jours d'expositions et de résidences d'artistes plasticiens,
- des temps forts (festivals, grands débats, etc.)
- près de 600 000 personnes qui le fréquentent (dont plus de 150 000 spectateurs pour les activités artistiques)